

Résumé des Travaux Biologiques

Année 1973

Service de l'aménagement de la Faune
District Bas Saint-Laurent-Gaspésie

par

Gaston Lemay, biologiste

Chef de district

Résumé des travaux biologiques

Année 1973

Service de l'aménagement de la Faune

District Bas Saint-Laurent-Gaspésie

Le personnel du Service de l'Aménagement de la Faune, district Bas Saint-Laurent-Gaspésie n'a pas encore demeuré identique et stationnaire en 1973.

En effet, un biologiste de l'équipe fut choisi afin d'assumer la responsabilité de la direction du district de l'Estrie. Egalement, un biologiste opérant dans la région du lac St-Jean est venu s'adjoindre à nous.

Les méthodes d'opération furent quelque peu changées en ce sens que, vu certaines contraintes budgétaires et syndicales, nous avons dû programmer et projeter les travaux sur le terrain selon un échéancier très strict afin de pouvoir atteindre différents buts précis fixés pour l'année en cours.

Faune aquatique:

21 lacs furent inventoriés et les diagnoses écologiques sont complétées.

Des tests physico-chimiques, des aménagements divers ont été effectués sur beaucoup d'autres lacs inventoriés antérieurement, afin d'améliorer les conditions du milieu ou encore dans le but d'obtenir certaines explications aux diverses fluctuations constatées lors des recensements de pêche.

Toutes les demandes d'inspections de lacs formulées par divers groupements (associations de chasse et de pêche, conseils municipaux, comités de citoyens, etc.,) pour l'aménagement de lacs ont été complétées en 1973.

Ensemencements:

173,755 truitelles mouchetées ont été déposées dans 32 lacs du district. 50% de ces lacs étaient publics, les autres se localisant dans les parcs et réserves du district.

20,680 truites grises de 1⁺ an furent également ensemençées dans les lacs Ste-Anne, (parc de la Gaspésie) et Matane (réserve de Matane). Ces introductions annuelles font intégralement partie du projet d'implantation de truites grises dans ces deux lacs et ce sur une période de 6 ans. Dans le lac Ste-Anne, l'introduction est maintenant terminée et déjà des spécimens variant entre 4 et 6 livres ont été prélevés. Nous profiterons de cette introduction dans le lac Ste-Anne afin d'obtenir des données sur la croissance, la maturité sexuelle et la longévité de cette population de truites grises dans nos régions.

20,532 saumons (taçons) d'eau douce ont été introduits dans les rivières Ashberish, Cabano, St-Jean, Owen, Squateck et Touladi. Toutes ces rivières sont des émissaires importants du lac Témiscouata où nous désirons planter une population de ouananiches depuis 1963.

5,000 saumonceaux (2⁺) étiquetés furent distribués dans les rivières Ashberish, St-Jean et Touladi. Le but de cet étiquetage était de découvrir si vraiment les saumonceaux s'échappaient quantitativement

vers la mer via la rivière Madawaska et la rivière St-Jean au Nouveau-Brunswick. En effet en 1972, à la station d'échantillonnage à Beechwood Dam sur la rivière St-Jean, au Nouveau Brunswick plusieurs saumonneaux déposés dans le bassin du lac Témiscouata furent aperçus et recueillis.

Les ensemencements furent effectués à la fin de mai 1973 et déjà vers le milieu de juin des saumonneaux étiquetés étaient recapturés à Beechwood Dam et Fredericton (566 rapportés mais beaucoup d'autres furent tout simplement aperçus). C'est donc dire que les explications entrevues en 1972 sur le faible taux de recaptures dans nos eaux corroboraient totalement nos impressions.

C'est pourquoi en 1974, nous abandonnerons l'utilisation de saumonneaux d'Atlantique anadromes et nous tenterons en tout premier lieu l'introduction de 3,000 ouananiches de 2 ans et étiquetées. Si aucune recapture ou du moins très peu est signalée à Beechwood Dam, il y aura intérêt à continuer massivement avec cette espèce sinon, il faudra changer complètement notre projet car une fois que les poissons s'engagent dans la rivière Madawaska, ils leur est impossible de revenir dans le lac Témiscouata vu les nombreux obstacles physiques à surmonter.

Recensement de pêche:

En 1973, le recensement de pêche fut compilé par mécanographie dans les réserves Rimouski, Baillargeon et Port-Daniel. La prise des données et les compilations furent toutes enregistrées selon la méthode conventionnelle dans les réserves Petite Caspédia, Matane, Chic-Choc et dans le parc de la Gaspésie.

L'expérience acquise et les résultats probants nous permettent maintenant d'utiliser intégralement la prise des données selon le système mécanographique dans tous nos parc et réserves. La programmation est établie, les quotas fixés, les démarches complétées et dès la saison estivale 1974, le tout fonctionnera.

En 1973, 98,878 truites mouchetées furent capturées par 13,115 pêcheurs dans les 7 parcs et réserves du district Bas Saint-Laurent - Gaspésie.

Résultats de pêche dans les parcs et réserves du district Bas Saint-Laurent - Gaspésie.

<u>Noms</u>	<u>Nb. de truites</u>	<u>Nb. de pêcheurs</u>	<u>Poid total (lb.)</u>	<u>Poid moyen (once)</u>
Baillargeon	2,203	426	575.00	4.17
Gaspésie	15,068	2,424	2,737	2.90
Petite Cascapédia	1,783	348	408	3.66
Port Daniel	8,535	1,221	1,201	2.25
Matane	12,645	2,544	3,271	4.10
Chic Choc	11,700	1,660	2,075	2.83
Rimouski	46,964	4,492	6,599	2.24
	<u>98,898</u>	<u>13,115</u>	<u>16,866</u>	-

Tableau comparatif des résultats de pêche dans les parcs et réserves du district Bas St-Laurent - Gaspésie.

<u>Année</u>	<u>1970</u>	<u>1971</u>	<u>1972</u>	<u>1973</u>
Nb. de truites	94,960	98,607	97,431	98,898
Nb. de pêcheurs	9,762	11,437	12,120	13,115

Lac Mius - Réserve de Matane:

Des études préliminaires ont prouvé le fraie hâtif de la population de truites mouchetées (*salvelinus fontinalis*) du lac Mius, réserve de Matane, (Gonthier 1972). En effet, contrairement à l'activité normale du fraie de cette espèce, la truite mouchetée de ce lac commence à frayer au mois de juillet. Les causes exactes de ce phénomène n'ont pas encore été élucidées présentement.

Les facteurs qui peuvent expliquer un tel comportement appartiennent à deux catégories générales, ce sont:

- 1) L'influence physico-chimique de l'environnement.
- 2) Le développement génétique particulier de cette population de truites.

Jusqu'à ce jour la recherche a été orientée sur la composition physico-chimique du Lac Mius. Bien qu'il soit important de continuer les études en ce sens, nous pensons qu'il est également important d'étudier la possibilité que le phénomène soit la conséquence d'un facteur génétique.

Le projet envisagé est l'étude des conséquences d'un changement d'environnement sur le fraie hâtif des truites du Lac Mius.

La méthode proposée est la capture d'un échantillon de la population adulte, (150-200 truites) immédiatement avant la période de fraie pour le transporter à la pisciculture de Gaspé.

Si les résultats démontrent que ce phénomène n'est pas d'origine génétique, les variations physico-chimiques observées entre l'eau et la pisciculture et celle du lac Mius pourraient servir de base à de nouvelles investigations sur ce phénomène du fraie hâtif de la truite mouchetée dans ce lac de la réserve de Matane.

Saumons:

Station de piégeage de la rivière Mitis:

101 saumons adultes furent capturés à la station de piégeage de la rivière Mitis en 1973.

Dans le but de continuer le programme triennal d'échantillonnage d'écailles des saumons de cette rivière commencé en 1972, des prélèvements d'écailles ont été faits sur 58 de ces saumons et la division du Saumon à Québec a effectué des travaux supplémentaires comme le montage et les mesures scalimétriques, afin d'établir la possibilité de découvrir les proportions éventuelles de saumons d'origine naturelle et artificielle.

Déjà pour 1972 et 1973, selon la méthode mise au point et décrite dans un rapport antérieur (Coté et Babos 1972), on peut estimer que des proportions de 42 et 30% de la montée de chacune de ces années proviendraient de poissons d'origine artificielle dans cette rivière.

Rivière Matane:

Le sanctuaire de pêche en aval du barrage Mathieu d'Amours sur la rivière Matane a été quelque peu agrandi (150 pieds); un mini barrage de pierres localisées à la sortie de la passe migratoire facilitant le jeu des courants et augmentant ainsi les chances pour les saumons de

de repérer la passe; une localisation plus adéquate du compteur de saumons à l'entrée de la passe et une montée plus massive de saumons due au ban sur la pêche commerciale à cette espèce dans notre coin, ont contribué à permettre à 2,810 saumons de passer en amont dans la rivière de Matane. C'est donc dire que la montée fut très bonne, mais toutefois nous tenons à rappeler qu'en 1972 elle fut tout de même de 2,104 saumons.

Autres rivières:

D'autres travaux importants ont été réalisés sur d'autres rivières à saumons dans le district par l'équipe de la division du saumon, comme par exemple les rivières St-Jean, Madeleine, Cap-Chat, Ste-Anne-des-Monts, Mitis, Rimouski (plan d'une passe migratoire) et la Petite Matane. Sur cette dernière en particulier, un inventaire de la population saumon à prouvé que l'installation d'une clôture de contrôle à son embouchure était loin d'être souhaitable, car cette rivière a un potentiel excellent comme ruisseau ou rivière pépinière et que, malgré les rumeurs persistantes de certaines personnes intéressées, les braconniers n'éliminent certainement pas tous les saumons qui s'y infiltrent car l'inventaire révèle qu'en 1972 en particulier, il y eût une très bonne fraye de saumons dans ce tributaire de la rivière Matane.

De plus, en se fiant à la dimension des saumons adultes observés en deux fosses différentes, il s'agissait de gros saumons du printemps qui sont potentiellement des géniteurs d'une importance capitale. Yvon Coté, biologiste confirme que: "Ce serait donc priver ce tributaire d'un segment important de sa population adulte que d'empêcher la montée de ces saumons dans la rivière Petite Matane" (Coté-1973- rapport d'inventaire de la rivière Petite Matane.)

Lac Témiscouata - Pêche au corégone

Le cas de la pêche commerciale au corégone dans le lac Témiscouata fut remis en question en 1973 et ce par le Comité de Citoyens de Saint-Juste du Lac et par l'Association de Chasse et de Pêche de Témiscouata.

Le Comité de Citoyens désirait la mise en application de la loi et suggérait des moyens pour faciliter la mise en pratique de celle-ci soit par l'identification des filets, la limitation de ceux-ci ainsi que leur localisation exacte. De plus, on exigeait la présence continuelle d'agents de la Conservation.

L'association de chasse et de Pêche de Témiscouata désirait un meilleur contrôle sur cette pêche, demandait des informations sur l'état actuel de la population de corégone et, advenant le cas où l'espace à l'embouchure de la rivière Touladi deviendrait trop restreint, suggérait un autre endroit valable entre le quai de Cabano et la rivière Caserne.

Le Service de l'Aménagement de la Faune en accord avec le Service de la Conservation s'est chargé de répondre à ces gens. Pour ce, une étude des dossiers et un inventaire des principaux acheteurs et vendeurs de permis furent réalisés. Le Service de la Conservation délégua deux agents en permanence sur les lieux durant toute la période de pêche afin de faire respecter intégralement la loi. Les résultats qui s'en suivirent furent plus que probants et tous les gens furent très satisfaits.

De plus, le Service de l'Aménagement de la Faune, afin de connaître un tant soit peu l'état actuel de la population, a effectué des prélèvements de corégones pour établir certaines comparaisons avec les données prises en 1958 pour constater si la pêche soi-disant intensive influe sur cette population de corégone. La longueur moyenne est quelque peu supérieure aux données obtenues en 1958 (217 mm par rapport à 208,4). Cependant, nous croyons qu'une étude sommaire de la croissance et de l'âge moyen des échantillons recueillis sera plus révélatrice de l'état de ces populations. A cette fin les écailles prélevées ont été dirigées vers les laboratoires à Québec et dès la réception des résultats, nous serons plus en mesure d'évaluer les conditions de cette population de corégones.

Faune terrestre:

Inventaire aérien:

Pour ce qui concerne plus spécifiquement le district Bas Saint-Laurent - Gaspésie, il faut admettre que les conditions normalement valables pour assurer un bon inventaire aérien, ne furent pas nombreuses. C'est sans aucun doute le manque évident de neige qui a nui le plus, mais nous devons nous consoler en pensant que les cervidés ne s'en portaient que mieux. Cependant, vu nos projets d'aménagements forestier, il est indéniable que la projection de nos inventaires aériens en fonction de l'exploitation forestière envisagée à court et à long terme, est sans contredit une méthode des plus efficaces et des plus pratiques.

L'inventaire a porté le chevreuil sur trois secteurs distincts, soit le lac des Baies et dans 11 ravages importants, plus 25 petits, la rivière Owen (4 ravages) et New Richmond (21 ravages).

Pour ce qui est de l'original, nous n'avons pu effectuer l'inventaire aérien car le manque de neige ne facilitait pas la localisation exacte de ravages et aurait faussé les résultats. C'est pourquoi, l'inventaire de la réserve Dunière fut omis au printemps 1973.

Un inventaire aérien pour la localisation des caribous dans le parc de la Gaspésie a également été réalisé à l'automne 1973 et ce en collaboration avec la division de la Recherche de Québec. Les résultats obtenus ainsi que les constatations effectuées peuvent être retrouvées dans le rapport du Service de la Faune intitulé: " Où est le caribou de la Gaspésie en 1973 - Potvin 1973".

Travaux divers:

Un inventaire de broutage et un dénombrement de crottins de chevreuils ont été réalisés dans les ravages de chevreuils de la rivière Bonaventure. Le ravage inventorié d'une superficie de 2.5 milles carrés, est situé à la jonction de la branche Ouest et de la rivière Bonaventure. Les résultats obtenus sont compilés dans le rapport "Browse Survey and Pellet group count in the Bonaventure Deer Yard (Bonaventure) S, Georges - G, Lemay - 1973,

Des travaux similaires ont également été effectués par la Division de la Recherche au lac Basley, comté de Témiscouata ainsi qu'au lac Pohénégamook dans Kamouraska.

Conditions des neiges - New-Richmond:

Un rapport fut également produit sur les conditions de la neige dans les ravages de chevreuil de la région de New-Richmond.

Nous tenons ici à souligner la collaboration des agents de la Conservation pour la réalisation de ces prises de données.

Projet de marquage d'orignaux:

Réserve de Matane:

En 1973, nous avons envisagé un projet d'études de comportement des orignaux dans la réserve de Matane. Les principaux objectifs visés étaient de vérifier la densité de la population, le déplacement des orignaux dans les rivières, différentes observations comme la période de mise bas, le remplacement des orignaux âgés par les jeunes, le déplacement des aires d'été aux aires d'hiver et vice-versa.

La première tentative de marquage eu peu de résultats, car nous avons tenté de maîtriser les animaux sans les anesthésier. 2 orignaux seulement furent étiquetés. Cependant beaucoup d'observations furent effectués quant au nombre d'orignaux, aux facilités des différents parcours afin de mettre au point notre projet.

Tout l'équipement nécessaire pour anesthésier les orignaux sont acquis, les méthodes d'opération sont mises au point. Nous sommes prêts à reprendre le tout en s'enjoignant toutefois la participation du personnel de la Recherche afin d'en assurer la continuité, peu importe les évènements qui puissent survenir car il nous apparaît important que des orignaux soient étiquetés dans la réserve de Matane. La forte densité d'orignaux dans cette réserve ainsi que sa faible superficie rendent encore plus intéressante une telle tentative, car notre travail sera facilité et nos résultats seront quantitativement plus grands.

Chasse contrôlée à l'orignal:Réserve de Matane:

Quoique le résultat de la chasse à l'orignal dans la réserve de Matane fut légèrement inférieur en 1973, il fut tout de même de 80.7% soit 113 orignaux abattus pour un quota de 140.

Réserve Dunière:

Aucune station biologique ne fut maintenue sur la réserve Dunière cette année. 20 orignaux ont été abattus.

Station itinérante - orignal:

A la suite de l'organisation d'équipes itinérantes de la chasse à l'orignal, plus de 294 pièces anatomiques furent recueillies surtout pour la détermination de l'âge des animaux.

Chevreuil:

4 stations biologiques pour le chevreuil furent en opération dans le district Bas St-Laurent - Gaspésie: New-Richmond, Withworth, Pohénégamook (division de la recherche) et la Pocatière, (collaboration du C.E.G.E.P. de la Pocatière). De plus des équipes itinérantes couvrirent le territoire du district pour obtenir les renseignements sur la chasse au chevreuil ainsi que des pièces anatomiques. Plus de 318 pièces furent fournies à la division de la Recherche pour détermination de l'âge et études supplémentaires.

Petit gibier:

Le dénombrement des tambourinants chez la gélinote huppée fut effectué dans la réserve de Rimouski ainsi que dans la réserve de Matane.

Une station d'échantillonnage fut établie à l'entrée de la réserve de Rimouski à l'automne. Les résultats de la chasse furent excellents.

Un échantillonnage de 639 ailes et queues de perdrix furent récoltées ainsi que 37 yeux de lièvres dans le district Bas Saint-Laurent - Gaspésie à l'automne 1973.

Aménagement forestier:

L'aménagement intégré de la faune et de la forêt s'est clairement manifesté dans le district, surtout pour le cerf de Virginie. De nombreux travaux furent exécutés dans diverses parties du Bas Saint-Laurent, en particulier dans les ravages de la rivière Rimouski, du lac Kedgwich, lac des Baies et Esprit Saint (Canton Chénier) à St-Damase, ainsi que dans la vallée de la Matapédia.

En effet, avec la collaboration de Terres & Forêts, des diverses compagnies forestières privées, beaucoup de prescriptions sur les coupes forestières furent suggérées et exécutées. Une grande partie de ces travaux sont décrits dans le Compte rendu de l'Atelier sur l'aménagement de l'habitat tenu à Rimouski le 11-12-13 septembre 1973. (Potvin - Service de la Faune). Nous pouvons dire que dans l'ensemble aucune coupe forestière n'est réalisée et ce pour toutes les essences, sans que notre Service n'en soit avisé. Il va sans dire que toutes nos prescriptions ne sont pas intégralement appliquées, mais nous tenons à souligner l'effort constant que tous les intéressés manifestent à ces aménagements.

Conclusion:

A toutes ces principales activités se greffent inévitablement une série d'actions et d'évènements très diversifiés qui sont, de par leur nombre et leur ampleur, enrêchissants tout au long d'une année.

Parmi les principaux, citons le travail exécuté pour le comité des Zones de Pêche; la création d'une réserve nationale pour le canard noir à l'Isle Verte; la participation au Symposium International sur l'original. Il va sans dire que nous devons collaborer très étroitement avec différents ministères, mais également avec les Comités de Citoyens, divers comités de Jeunesse comme les classes Vertes par exemple. Beaucoup d'informations sur la faune ont été livrées soit par des conférences, des émissions radiophoniques ou télévisées etc.

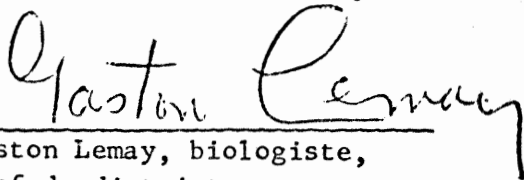
Pour conclure, nous sommes heureux d'avoir innover dans notre région certaines méthodes de travail comme la collection de renseignements et de pièces anatomiques de divers gibiers en utilisant les services d'équipes itinérantes, d'avoir travaillé énormément sur l'aménagement intégré de la faune et de la forêt, car même si le tout n'est qu'à ses débuts les résultats obtenus nous semblent garantir de l'avenir.

Rimouski, le 10 avril 1974.

Service de l'aménagement de la Faune,

District Bas St-Laurent - Gaspésie

Par:


Gaston Lemay, biologiste,
Chef de district.